

12 Le tableau de répartition du bénéfice d'une SA se présente comme suit :

		80'000
+	Bénéfice de l'exercice	200
		<u>80'200</u>
=	Bénéfice résultant du bilan	80'200
-	5 % du bénéfice à la réserve légale	4'000
-	5 % du bénéfice de l'exercice à une réserve de crise	<u>4'000</u>
		<u>8'000</u>
=	Premier solde	72'200
-	5 % de dividende sur le capital-actions libéré de 1'000'000	<u>50'000</u>
		<u>22'200</u>
=	Deuxième solde	22'200
-	5 % du bénéfice comme tantièmes	4'000
=	Troisième solde	18'200
-	1 % de superdividende sur le capital-actions libéré de 1'000'000	<u>10'000</u>
		<u>8'200</u>
=	Nouveau bénéfice reporté	8'200

Travail demandé :

Journaliser (avec libellés) le tableau ci-dessus en tenant compte de l'impôt anticipé.